

Nouvelle Mairie

Constatant tous les jours l'exiguïté de notre mairie, sa non-conformité aux nouvelles réglementations sur les ERP (Etablissements recevant du public), la mauvaise fonctionnalité de ses locaux, le Conseil municipal a, unanimement, décidé de construire, avec l'aide des pouvoirs publics, un nouvel édifice communal répondant aux exigences actuelles.

La maison « *Capdepont* », qui fut successivement maison particulière, gendarmerie de 1795 à 1835 (avec brigade de gendarmerie à cheval), puis presbytère de 1845 à 1996, ne pouvant être restaurée dans des conditions économiques acceptables, il a été décidé de la raser afin d'édifier le nouvel hôtel de ville.

La sécurisation de la circulation dans le bourg nous a conduit à prévoir un parking d'une quarantaine de places à l'arrière de ce nouveau bâtiment : ainsi, le stationnement autre que « l'arrêt minute » dans le bourg pourra être orienté sur ce parking. De même, l'entrée de l'Ecole communale sera modifiée : l'arrêt des bus sera dégagé de la chaussée.

Ainsi, la circulation dans le bourg sera conforme aux normes de sécurité.

